



Regularisation par attachement familial??

Par **rahm66**, le **07/04/2013** à **17:51**

bonjour,rnje suis venu par un contrat de travail avec un séjour d'an et ce dernier sa durée est terminé,et maintenant j'ai un récépissé de 3 mois je ne peux pas travailler avec, j'ai l'age de 25 ans,célibataire, j'habite à paris et j'ai toute ma famille ici mon père depuis 1990 avec une carte de séjour de 10 ans et ma mère et mon frère qui sont venus par regroupement familial,ils habitent dans un autre département,rnaupayé d'origine j'ai trois sœurs toutes mariées, je suis toute seule,j'ai pas le droit de regroupement familial puisque mon age est dépassé au début,rnrn*je demande si j'ai le droit d'attachement familiale pour ma situation,rn*comment je le ferai?(démarche)rnest-ce-que je déposerai une demande au département là où vit ma famille ou bien ici à paris? **merci**